

Compte-rendu du conseil d'école du Mardi 25 février 2020

Étaient présents : Inspection éducation nationale : Excusée : Mme PARBAILE

Municipalité : Mr Nicolas, Adjoint au Maire, Mr Josse, conseiller municipal

Excusé : Mr Quintard.

ATSEM : Mme Garrigou, Mme Hercé, Mme Kozik

Enseignants Élémentaire :

Monsieur Fortant (CE1), Mmes Laforest (CP/CE1), Boullard (CP), Mesnildrey (CE2), Mme Salzano (CM1), Mme Bénatya, Mme Sanvido-Lanoué (1/4 décharge de direction CE1)

Excusée : Me Bodénant (CM2)

Parents : Titulaires élém : Mmes Troude, Lhermitte, Cunha, Landelle et Mr Millet.

Suppléante élém : Mme Larue

Excusée : Mme Frelin

Enseignantes Maternelle :

Mmes Catinot (PS), Mme Badoux (MS/GS),

Excusée : Mme Tabeau (MS/GS),

Parents : Titulaires maternelle : Mmes Bernard, Durand et Mrs Raboin et Ferrandis

.....

1) **Désignation du secrétaire de séance :** Mr Fortant, Mme Catinot

2) **Projets de l'année 2019-2020**

Activités pédagogiques et nouveau projet d'école :

a. **Ambition pour tous et excellence :**

Plan d'amélioration : Le travail en Compréhension de textes se poursuit : Des exercices axés sur l'implicite et la reconnaissance des substituts permettent une meilleure compréhension des textes. Les enfants les plus en difficultés sont pris en APC pour travailler la fluence. Les enfants ont pour la plupart gagné en rapidité. Le nombre de mots lus sur une durée de référence est en augmentation.

En maternelle, le travail sur l'écoute se poursuit dans toutes les classes avec des supports aux difficultés langagières adaptées aux enfants. Ce bain d'écoute enrichit le vocabulaire et le choix des enseignantes de travailler à chaque période sur des thèmes communs donne un fil conducteur qui guide les enfants dans leurs apprentissages. Un travail particulier cette année est fait sur l'entrée dans l'écrit afin de faciliter le passage du principe alphabétique à la production d'écrits.

b. **Bien-être pour tous, élèves, enseignants et parents**

Plan d'amélioration : Un travail sur le respect de l'autre, le respect des règles, l'empathie et le droit à la différence est mené sur le long terme. L'acceptation de la différence a été travaillée de manière transversale et plus particulièrement au moment de la préparation des Olympiades avec une sensibilisation au handicap. Les interventions en élémentaire de la brigade de délinquance juvénile a contribué à éduquer les enfants aux bonnes attitudes et à la morale civique.

Un travail sur le harcèlement est mené dans les classes. La gestion des conflits entre élèves reste une priorité pour les équipes enseignantes. Les élèves sont sensibilisés au problème et à la conduite à suivre en cas de harcèlement. Les conflits entre élèves sont systématiquement gérés dans l'école par le dialogue avec les élèves. En élémentaire, le permis à point est utilisé pour sanctionner toutes les incivilités. Les parents sont avertis par le biais du permis ou sont convoqués à l'école pour dialoguer. Les enseignants ont besoin que les familles leur fassent confiance, ce qui n'est pas toujours le cas en contestant les pertes de points sur le permis ou les sanctions. En maternelle, le tableau de comportement est utilisé dans les toutes les classes. Les codes couleurs sont facilement identifiables par les élèves qui maintenant en ont bien compris le fonctionnement et ce à tous les niveaux. Les parents sont systématiquement informés d'un changement de comportement ou d'un comportement déplacé afin de trouver rapidement une solution. Les enseignantes complètent toutes les semaines les

tableaux de comportement afin d'informer régulièrement les familles. Les enseignantes trouvent toujours un moment avec les familles afin de communiquer et de solutionner les difficultés rencontrées.

D'une manière générale les écoles connaissent un climat apaisé, les enfants prennent l'habitude de dire bonjour le matin en arrivant à l'école. Les petits conflits durant les récréations sont dans la grande majorité bénins. Quant aux problèmes relevant d'incivilités plus graves avec attitude de harcèlement ou allusions sexuelles de la part de certains enfants, les enseignants d'élémentaire ont fait le nécessaire pour établir les sanctions pédagogiques envers les auteurs des actes répréhensibles. Un dialogue permettant la prise de conscience des interdits ainsi que des sanctions ont fait partie des mesures de la gestion de ce type de conflit. En maternelle, face à de telles situations, les enseignantes ont rencontré les familles et ont abordé dans les classes ces thèmes délicats afin de sensibiliser les enfants sur ce qu'ils sont en droit d'exiger face à leur corps. Les enfants se rendent aux toilettes à la demande et les enseignantes sont vigilantes quant aux binômes qui se déplacent. Il n'est pas possible d'aller aux toilettes systématiquement avec chaque enfant qui en éprouve le besoin. Les parents demandent si une action peut être menée pour prévenir les comportements de certains élèves qui profèrent des grossièretés et ont des attitudes comportant des allusions sexuelles. Les enseignants répondent que ce travail est mené tout au long de l'année dans le cadre de l'enseignement moral et civique et qu'ils interviennent systématiquement auprès des auteurs de tels actes. Ils rappellent également que ce travail doit être mené conjointement par les familles par une plus grande vigilance éducative. L'école n'est pas responsable de toutes les incivilités des enfants mais essaient de contenir cette dérive des comportements par des actions pédagogiques adaptées. Le temps récréatif de la pause méridienne est propice au développement des conflits car les enfants sont plus longtemps en extérieur. D'autre-part il n'y a plus comme autrefois d'activités permettant d'occuper les enfants. Un aménagement de ce temps est peut-être à repenser. Mr Nicolas note cette demande des enseignants et annonce que la proposition sera étudiée. Il est rappelé que l'aménagement de la pause méridienne avait été mise en place il y a quelques années et que ce dispositif avait été arrêté avec les changements des rythmes scolaires.

c. **Culture et citoyenneté responsable :**

Plan d'amélioration : Encourager l'engagement des élèves à partir de la mise en œuvre de projets coopératifs. Développer l'esprit critique de chaque élève, futur citoyen, à partir de la compréhension progressive des enjeux de société actuels (objectifs de développement durable)

- ❖ L'association Académie sportive de la Croix Boissée a pu mettre en place une action préparée avec les parents de l'association en collaboration avec les enseignants. Avec l'organisation des Olympiades les parents ont su se mobiliser et proposer une action importante mettant en avant les valeurs du sport et de la morale civique. **Education à l'environnement :** Les écoles renouvellent encore la demande d'aide de la municipalité pour la construction de maisons à insectes et regrettent de ne pas avoir encore à ce jour de réponse de la municipalité. Mr Nicolas précise qu'il n'est pas possible pour le moment de mobiliser du personnel mais il entend la demande des enseignants. Un travail de plantations responsables pour embellir les écoles se fera au second semestre. Les enseignants sollicitent l'aide des jardiniers de la commune pour fournir aux écoles des plants et réfléchir à une solution végétale pour les jardinières sous le porche de l'école maternelle. Mr Nicolas demande aux enseignants de formuler leur demande pour cette action. Le tri sélectif se poursuit dans les écoles qui récupèrent toujours les piles, les cartouches d'encre et les bouchons. Chaque classe réalisera d'ici le mois d'avril des affichages sur différents thèmes concernant la protection de l'environnement. Nous souhaitons que les enfants élus au CME communiquent aux élèves de l'école les préoccupations environnementales retenues dans leur projet. Il est demandé à Mr Josse de préparer en amont ces interventions dans les classes. Mr Josse est favorable à cette demande. **Le travail sur l'alimentation** en liaison maternelle/élémentaire se poursuit chaque mois par la réalisation de recettes.

d. **Equité et inclusion pour tous et pour chacun :**

Plan d'amélioration : Les enseignants de la maternelle et de l'élémentaire échangent sur les bilans TSA en maternelle et les évaluations nationales en élémentaire. Cela permet aux deux écoles de définir les besoins et les orientations communes d'un projet de remédiations. Les aides du RASED ont été arrêtées suite au départ d'une enseignante stagiaire spécialisée. Les prises en charges devraient pouvoir reprendre pour les élèves prochainement.

Actions diverses en élémentaire :

- ❖ Projet d'écriture avec l'écrivain Benoît Richter : les classes de CE2, CM1 ont travaillé avec l'écrivain autour du thème du bestiaire. Les réalisations seront exposées prochainement. Les CM2 auront l'intervention avec l'écrivain le 28 février.
- ❖ Intervention de la brigade départementale de délinquance juvénile réalisée pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Le renouvellement des interventions sera étudié avec la nouvelle direction de l'école l'année prochaine.
- ❖ Formation aux gestes de premiers secours par le CESU pour les CM2 le 14 mai. Coût pour l'école : 297€

- ❖ Participation aux hivernales avec intervention des artistes auprès des élèves des 6 classes. Coût pour l'école : 263.75€
- ❖ Participation spectacle Tristan et Iseult avec intervention auprès des CE2, CM1 et CM2. Coût pour l'école 211€
- ❖ Atelier fabrication de masques le 10 mars pour les CM2, CE2 et CP/CE1
- ❖ USEP : Athlétisme : 15 juin CE1 et CP/CE1, 16 juin CE2 et CP, 18 juin CM1 et CM2.
- ❖ Randonnée culturelle pour les CE2 et CE1 le 21 avril.
- ❖ Initiation tennis ; CP, CP/CE1 et CE1 du 27/02/20 au 02/04/20 (6 séances) et 1 rencontre avec la circonscription prévue le 8 ou 16 juin.
- ❖ Projet sport d'opposition avec club de judo : Toutes les classes ont bénéficié de 7 séances. Nous remercions le club et Emmanuel Huet pour ces interventions de qualité.
- ❖ Natation pour les CE1 et CM2 les mardis du 5 mai au 23 juin.
- ❖ Organisation des Olympiades des écoles de Vert le Grand avec une douzaine d'enfants de l'IME de Dammarie les Lys. Un grand merci aux membres actifs de l'association Académie sportive de la Croix Boissée qui ont préparé avec les directeurs, aux bénévoles, à Mr Landelle (Educateur à l'IME), à Mr Kozik pour l'utilisation des locaux du club de tennis, à la mairie pour les boissons offertes et aux parents qui ont préparé des gâteaux. Ces olympiades ont été une grande réussite et les objectifs attendus ont été atteints.
- ❖ Photo de classe le lundi 11 mai
- ❖ Sortie à St Jean de Beauregard le jeudi 14 mai pour les CE2 et CP/CE1 et vendredi 15 mai pour les CE1 et CP.
- ❖ Sortie au château de Fontainebleau le Jeudi 4 juin pour les CM1 et CM2.
- ❖ Rappel ; Remise de cadeaux CM2 et GS Vendredi 19 juin 15h15.
- ❖ Fête des écoles le vendredi 12 juin. La réunion de préparation avec les parents a eu lieu le mardi 28 janvier à 18h30. Un certain nombre de stands ont été retenus. Il manque encore des bénévoles pour étoffer le nombre de stands. Un nouvel appel va être lancé par le biais des cahiers de liaison. Nous remercions par avance ceux qui se sont déjà proposés pour participer activement à la tenue de stands.
- ❖ La liaison avec la MARPA : Un travail a été mené en collaboration avec la médiathèque, la Marpa et un journaliste. Des pensionnaires de la Marpa sont venus dans la classe de CM2 pour observer la manière de faire la classe aujourd'hui. Des échanges ont pu avoir lieu avec les pensionnaires à partir de questions préparées par les enfants. Cette rencontre a été mise en œuvre en présence du journaliste.

Actions diverses en maternelle :

- USEP :
En Maternelle, une rencontre de gymnastique pour les 3 classes sur le complexe de Bondoufle s'est déroulée le vendredi 24 janvier dernier, comme chaque année, les enfants ont pris beaucoup de plaisir. Le lundi 18 mai, les 3 classes participeront à un Maternathlon sur le stade de Villabé.
- Spectacle de décembre offert aux enfants à l'école maternelle : Cette année la Compagnie des 3 Chardons est venue présenter aux enfants la création « Lucine et Malo », les sensibilisant ainsi sur l'environnement et les déchets. Mme Catinot rappelle que c'est grâce aux dons des familles que la coopérative scolaire de l'école peut offrir aux enfants une telle prestation (462 euros). Nous remercions vivement toutes les familles de cette implication, permettant ainsi de mener à terme de nombreux projets avec les enfants.
- Chorale de décembre Les enfants, les enseignants et les Atsem ont reçu les familles au gymnase pour les chorales de classes. Petits et grands ont profité de cette soirée avec plaisir et partagé un verre autour du buffet. Merci aux familles d'avoir cuisiné pour cette chorale. Nous remercions également la commune pour l'achat des boissons, Mr Laigre et son service qui ont organisé la salle.
- Sport d'opposition :
Cette année de nouveau, les élèves de moyenne et grande section bénéficient de l'intervention de Mr Huet Emmanuel en Jeux d'Opposition. Les classes de Mme Badoux et Tabeau se rendront sur 6 séances au dojo les jeudis après-midis sur toute cette 4^{ème} période. Nous remercions la municipalité de prendre en charge encore cette année cette sensibilisation aux sports d'oppositions qui s'inscrit complètement dans le cadre de notre projet d'école.
- Roller : Les classes 1 et 2 commenceront l'initiation au roller en période 5. Les détails de l'organisation seront donnés dans les cahiers des enfants par les enseignantes.
- SORTIE
Les 3 classes de l'école maternelle se rendront à l'Aquarium du Val d'Europe le mardi 23 juin prochain en liaison avec le thème travaillé dans les classes, il faudra prévoir un pique-nique. (visite et ateliers sur place)
- AGSCB : Grâce à l'association l'école maternelle a en décembre pu de nouveau acheter de nombreux livres pour les enfants sur les thèmes travaillés en classes. Mme Catinot remercie vivement Madame Bernaud et toute l'équipe des bénévoles de l'association.

- 3) **Evaluations Nationales CP Mi-parcours et protocole d'entrée sécurisée au CP** Les évaluations à Mi -Parcours CP ont été réalisées en janvier. Nous constatons de bons résultats concernant la compétence de la reconnaissance des lettres et des sons qu'elles produisent. Dans l'ensemble les résultats sont bons. Le domaine qui reste le plus à travailler pour quelques enfants est la compréhension des phrases lues seul(s). En mathématique le domaine le plus échoué reste identique au début de l'année. Il s'agit de l'association d'un nombre à sa position. Madame Laforest apporte une précision concernant cette compétence évaluée qui n'a pas été travaillée sous cette forme. Les résultats montrent également des difficultés dans la résolution de problèmes et pour un petit nombre d'élèves en calculs additifs. En ce qui concerne le protocole d'entrée sécurisée au CP une réunion a eu lieu avec les collègues de CP et GS et madame Parbaile (IEN) pour analyser ces évaluations. Les maîtresses constatent plusieurs points à travailler : travailler la file numérique de diverses façons afin de mieux appréhender la place du nombre sur la bande, travailler la symbolique du chiffre pour mieux l'associer à une quantité, renforcer les problèmes de distributivité et de partage pour maîtriser la notion « autant », dès la PS, développer les ateliers d'écriture autonome pour une meilleure entrée dans l'écrit et la lecture.
- 4) **Natation et activités sportives** : Cette année seuls les élèves de CE1 et CM2 vont bénéficier de l'enseignement de la natation à l'Aquastade du Val d'Essonne qui vient de rouvrir. Les élèves de CE1 de la classe de CP/CE1 se joindront à la classe de CE1. Les séances se feront les mardis après-midi. Les enseignants prendront en charge un groupe. Un maître-nageur par classe prendra le restant de la classe. L'année prochaine il est probable que l'enseignement soit élargi à d'autres niveaux car la prise en charge se fera dès le début de l'année.
- 5) **Ecole de la confiance / Relation parents enseignants** : Les parents élus font remonter au conseil le sentiment de quelques parents d'élèves qui regrettent des relations plus distantes avec les enseignants de l'élémentaire. Mr Fortant leur adresse cette réponse : Il est important de rappeler ce que signifie la confiance. La confiance c'est avant tout un sentiment de sécurité ou la sûreté qu'ont les personnes vis-à-vis d'autres personnes. La confiance c'est une certaine familiarité au sein des relations lorsque les personnes sont à l'aise les unes avec les autres. La confiance peut être renforcée mais aussi parfois affaiblie voire altérée. Les enseignants des écoles n'ont pas le sentiment que les relations enseignants et parents se soient éloignées. Les contacts restent réguliers dans le cadre réglementaire. Les enseignants reçoivent en dehors de leur temps de travail tôt le matin ou tard en fin de journée de nombreux parents qui sollicitent des entretiens. Des réunions avec les familles en début d'année, des réunions pour l'organisation des fêtes, des conseils d'école, des soirées ou temps sur la pause méridienne pour la remise des livrets en maternelle et la participation des parents aux sorties scolaires sont autant d'occasions pour échanger avec les familles. Si les enseignants n'ont pas le sentiment d'être moins à l'écoute des familles il n'en est pas moins vrai que le métier est devenu plus difficile et que l'école est devenue le réceptacle de tous les maux de la société. Nous constatons aussi à Vert le Grand des comportements et des attitudes de certains parents qui portent préjudice à un climat de sérénité. Les parents du conseil d'école précisent que nous devons tous, parents et corps enseignant être vigilant à maintenir cette confiance. Elle ne pourra survivre que si on accepte que chaque personne ait ses zones d'ombres et ses faiblesses. Le dialogue permettra de rétablir ce lien.
- 6) **Vigipirate et sécurité** : Il est rappelé que le plan VIGIPIRATE reste en vigueur. Les accès aux écoles doivent être contrôlés aux accueils et restés fermés en dehors des temps d'entrée et de sortie des élèves. Il est rappelé que les élèves qui arrivent en retard doivent sonner à l'entrée de l'école élémentaire et attendre qu'un adulte vienne leur ouvrir. Il en est de même à l'école maternelle. Il se peut qu'il y ait un temps d'attente devant la porte. Les familles restent responsables des enfants en dehors de l'école. Chaque fois qu'un élève est en retard c'est tout le système de sécurité qui est perturbé car c'est un enseignant ou une ATSEM qui doit quitter la classe pour ouvrir la porte au risque de laisser des élèves sans surveillance ou sous la surveillance d'un collègue perturbant ainsi son déroulement de classe. C'est pour cela que nous demandons aux enfants d'être à l'heure. Nous constatons également que certains sont des récidivistes des retards et que malgré des demandes formulées par l'école le comportement n'a pas ou peu évolué.
- 7) **Etude** : Il est rappelé que l'étude du soir a toujours été une étude surveillée et non dirigée. Il n'y a pas eu de changement cette année. Les enfants sont pris en charge dès 16h30 dans la cour pour un temps de surveillance du goûter apporté par les enfants. De 17h à 18h ils sont surveillés et aidés pour leurs devoirs par du personnel recruté par la municipalité. Les parents regrettent qu'il n'y ait plus d'enseignant pour encadrer le temps d'étude. Il leur semble que le travail est mieux suivi en présence d'un enseignant. Madame Mesnildrey précise que le statut de l'enseignant est différent et qu'il est souvent plus aisé à un enseignant d'imposer une discipline de travail. Mr Nicolas réaffirme que les études ont toujours été et resteront des études surveillées.
- 8) **Suivi de la demande concernant la gestion d'évènements climatiques : Canicule**
La municipalité a organisé une commission des travaux à laquelle les directeurs n'ont pas participé en raison de la communication tardive de la date et de la tenue de la réunion pendant les vacances scolaires. Mr Nicolas informe le conseil des décisions qui ont été retenues. La municipalité a mandaté une entreprise pour étudier la pose de films anti UV uniquement sur les fenêtres exposées au sud permettant de réduire la chaleur solaire. Les parents d'élèves interpellent sur le sujet Mr Nicolas et lui demande d'avoir une évaluation chiffrée du pourcentage de réduction de la chaleur avec ce système. Ils demandent à Mr Nicolas d'étudier, avant l'été, la possibilité de fournir également des ventilateurs dans les classes et locaux de sommeil en maternelle pendant les épisodes de canicule. Il est répondu que pour l'instant seul le projet d'installation de films anti UV était à l'étude. Me Durand, de par sa profession, précise que dans le milieu hospitalier, sur recommandation de l'ARS, on recommande la mise à disposition de ventilateur en cas de canicule. L'idée d'installer des fontaines à eau est également apportée par les parents. Mr Nicolas ne s'engage pas pour l'instant sur ces points en attendant une évaluation des

effets apportés avec la pose des films sur les fenêtres exposées au sud en élémentaire et les fenêtres des classes de maternelle. Monsieur Nicolas s'engage à fournir des brocs à eau et à donner des bouteilles d'eau sur ces périodes.

- 9) **Travaux** ; Mr Fortant demande à la municipalité de prévoir un cheminement en enrobé à la sortie par le portail donnant accès au terrain de sport. Depuis la création du nouveau parking cette sortie est impraticable : Le terrain a été retourné et reste boueux. Il suffirait de créer un chemin goudronné qui longe le parking sur une distance de quelques mètres. Mr Fortant demande également que soit envisagé un calendrier programmant la réfection des cloisons des salles de classes et la remise en peinture des salles de classes car aucune rénovation n'a eu lieu depuis la construction du nouveau bâtiment. Mr Nicolas donne l'information au conseil qu'il est prévu de repeindre dans un premier temps les couloirs de l'école élémentaire.

Mme Catinot attire de nouveau l'attention de la municipalité sur l'état général du sol de la véranda de l'école maternelle et renouvelle la demande afin que des améliorations soient apportées. Mr Nicolas prend note et informe le conseil qu'il est prévu de continuer l'installation des stores sur la véranda.

Mme Catinot redemande le changement des robinets (salle ATSEM et Cuisine) pour des robinets avec douchettes, mieux adaptés à l'utilisation faite à l'école maternelle.

Elle demande à ce que de nouveaux systèmes de poussoir de chasse d'eau soient installés, en l'état, les enfants sont incapables de les actionner. Dans l'ensemble, il faut prévoir de refaire la salle d'eau en totalité. Monsieur Nicolas prend note de la demande

Peintures dans les locaux : Madame Catinot souhaite que les travaux de peinture se poursuivent dans toute l'école maternelle (couloirs et portes...) Ils sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. Mr Nicolas précise que les travaux de peinture dans les couloirs sont programmés.

Projet aménagement de la cour de récréation : Madame Catinot attend toujours une réponse et des délais quant à l'aménagement des espaces autour des arbres afin de créer des banquettes en bois réservées aux enfants pour qu'ils puissent se poser calmement à l'ombre et protéger ainsi les racines des arbres. Mr Nicolas demande à madame Catinot de prévoir ces aménagements extérieurs dans sa demande d'investissement.

Dates des prochains conseils d'école : Mardi 16 juin 2020

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d'élèves : Mr Raboin, Me Lhermitte

Présidents et secrétaires de la réunion :

Mme Catinot

Mr Fortant

Directrice de la maternelle

Directeur de l'élémentaire